

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 juillet 2017

2^{ème} édition de la publication « Territoires urbains - Portrait financier »

France urbaine et La Banque Postale Collectivités Locales dévoileront le 12 juillet, lors des 1^{ères} Rencontres finances publiques de France urbaine, la 2^{ème} édition de « *Territoires urbains - Portrait financier* ».

Dans la continuité de la première étude (présentée en septembre 2016), un état des lieux financier des grands groupements à fiscalité propre et de leurs communes membres **en vision consolidée**, est proposé.

La nouvelle édition est enrichie des données financières des **territoires urbains franciliens**, faisant passer le nombre de **territoires étudiés à 75**, soit 14 métropoles, 10 communautés urbaines et 38 communautés d'agglomération de plus de 150 000 habitants, 12 établissements publics territoriaux et la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin.

À travers l'analyse des **2 151 budgets principaux** et **2 386 budgets annexes** des collectivités concernées, un panorama complet des interventions communales et intercommunales est dressé mettant en évidence l'importance des engagements publics locaux de ces territoires qui rassemblent **43 % de la population nationale**.

En 2016, le montant du budget des 75 territoires urbains étudiés s'élève à près de **68 milliards d'euros**, soit 2 409 euros par habitant. Les 25 territoires urbains franciliens en portent 36 %.

Les collectivités des 12 établissements territoriaux formant la Métropole du Grand Paris et des 13 autres groupements représentent en effet un budget total de 24,4 milliards d'euros, dont 4,9 milliards d'euros de dépenses d'investissement.

Par ailleurs, **les budgets des 50 territoires urbains** hors Île-de-France, analysés sur 3 exercices, enregistrent une **baisse pour la deuxième année consécutive** (- 0,9 % en 2016, après - 1,7 %). Les interventions sont portées à 56 % par les communes, mais il est à noter que dans 11 territoires, les seuls budgets intercommunaux assurent plus de la moitié des dépenses.

Du côté des dépenses d'investissement, 9,5 milliards d'euros, un nouveau recul est observé mais dans des proportions moins importantes qu'en 2015 (- 4,7 % après - 9,2 %). Une progression des dépenses est enregistrée dans 20 territoires, tandis que pour 1 territoire urbain sur 4 le recul observé est de plus de -10%.

La quasi-stabilité des dépenses de fonctionnement (+ 0,3 %) illustre les efforts réalisés pour maîtriser les charges et masque un contraste entre les communes et les groupements : celles des groupements (41 % du total) affichent une croissance de 2,6 %, tandis que celle des communes diminuent de 2,3 %, reflet de la mutualisation et des transferts de compétences.

Fait historique, en 2016, les ressources, dans un contexte financier de plus en plus contraint, affichent une baisse de 0,3 %. Mais associées à la diminution des dépenses, elles permettent aux territoires urbains de **financer leurs investissements sur ressources propres en totalité**.

L'encours de dette des 50 territoires urbains s'élève à 38,5 milliards d'euros fin 2016, il est porté à 55 % par les intercommunalités et à 45 % par les communes.

A propos de France urbaine (www.franceurbaine.org)

France urbaine, née de la fusion de l'Association des Maires de Grandes Villes de France et de l'Association des Communautés Urbaines et Métropoles de France, représente les enjeux des métropoles, des grandes communautés et des villes centres ou périphériques.

Elle compte, 97 membres de toutes tendances politiques confondues, représentant près de 30 millions d'habitants.

France urbaine a pour objectif de promouvoir un fait urbain, au service de l'ensemble du territoire, basé sur des responsabilités assumées avec une autonomie renforcée. Elle le fait dans un dialogue renouvelé avec l'Etat et les représentants des collectivités locales.

En développant des services auprès de ses membres afin de mieux répondre aux enjeux auxquels ils sont confrontés, elle apporte une réflexion nouvelle dans les débats locaux, nationaux, européens et internationaux.

A propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 602 milliards d'euros de PNB
- 10,7 millions de clients actifs
- près de 400 000 clients Entreprises, Professionnels, Collectivités et Associations
- 8 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

Chiffres à fin 2016

CONTACTS PRESSE :

France urbaine

Sébastien Tison
01.44.39.34.65 / 06 26 49 53 39
s.tison@franceurbaine.org

Franck Claeys
01.44.39.34.63 / 06 30 14 54 01
f.claeys@franceurbaine.org

La Banque Postale

Victor Labrusse
01.55.44.22.42
victor.labrusse@laposte.fr

Florian Pontarollo
01.55.44.22.38
florian.pontarollo@laposte.fr